

MASTÈRE

SPÉCIALISÉ®

Management
de la Sécurité
et des Risques
Industriels

☑ CLASSEMENT
SMBG

☑ TITRE RNCP
DE NIV. I

☑ ÉLIGIBLE
CPF



QUALITÉ, SÉCURITÉ,
ENVIRONNEMENT

Ce programme permet de développer
une expertise attendue par les entreprises
de nombreux secteurs, l'industrie bien
évidemment, mais aussi pour le BTP
ou la banque-assurance sur
les différents types de risques.





La prévention des risques liés aux installations, aux machines et à leurs utilisateurs nécessite de concevoir et de mettre en œuvre une stratégie ad hoc. Celle-ci s'appuie sur un système de management conforme à la réglementation, et privilégie une démarche d'amélioration continue en l'adaptant aux spécificités de l'entreprise.

Responsable d'unité de production pendant 25 ans, chez Tyco Electronics, j'ai suivi le Mastère Spécialisé® Management de la Sécurité et des Risques Industriels (SRI) dans le cadre d'une évolution professionnelle. Les compétences en méthodes et en gestion de projet me servent au quotidien dans mes missions d'HQSE Manager.

David Perron,
promotion 2016

**POINTS-CLÉS
DU PROGRAMME :**

1 Alternance :
1 semaine en cours,
3 semaines en entreprise

La pédagogie privilégie l'immersion professionnelle, permettant aux apprenants de se confronter à la réalité de leurs missions : analyse des risques professionnels, naturels et technologiques, stratégie SSE, gestion de projet impliquant les différentes parties prenantes internes ; production, maintenance, direction financière, etc.

2 Spécificités
pédagogiques

Prenant en compte la diversité des risques, les enseignements techniques visent l'appropriation des méthodes d'analyse et d'anticipation, ainsi que les réglementations environnementales et SST. Ils sont complétés par des cours de management et de stratégie. Ces acquis sont ensuite mis en pratique : thèse professionnelle associée à la mission en entreprise ou encore études de cas.

3 Thématiques

- Réglementation santé sécurité
- Réglementation environnementale
- Méthodes et normes Santé, Sécurité, Environnement
- Risques professionnels
- Stratégie SSE
- Risques industriels
- Management des équipes dans les transitions
- Pilotage économique et stratégique des projets et des entreprises
- Management de projet

4 Intervenants

Des professionnels expérimentés, en charge de la prévention des risques, interviennent régulièrement pour transmettre leur savoir-faire.

5 Blended Learning

Pour plus de souplesse dans ses modalités pédagogiques, le Blended Learning de CESI École d'Ingénieurs intègre à ses cursus les modalités du webinar et du learning on the job. La première permet d'apporter des compléments de formation à l'apprenant, tout en optimisant son temps. La seconde intègre l'application de situations et de cas concrets à son propre contexte professionnel, afin d'apporter une véritable valeur ajoutée à l'entreprise.

6 Thèse
professionnelle

La thèse professionnelle conduit à développer des compétences d'innovateur, de réalisateur, de synthésiste et de communication et permet à l'élève mastérien d'acquérir la capacité à prendre du recul sur la spécialité étudiée et sur l'environnement.

LES MÉTIERS

- Manager / ingénieur-e / responsable risques industriels
- Responsable Santé, Sécurité, Environnement
- Préventeur des risques industriels

88 %

des diplômés sont en emploi à l'issue de leur formation.

CONDITIONS D'ADMISSION ET MODALITÉS DE FINANCEMENT

Le Mastère Spécialisé® s'adresse aux titulaires d'un bac +5 ou à minima bac +4 avec trois ans d'expérience professionnelle (diplôme ingénieur-e, titre RNCP de niveau 1 ou Master M2). Il permet aux professionnels en activité ou en reconversion, mais aussi aux apprenants en poursuite d'études, d'acquérir ou de renforcer une expertise. La sélection s'appuie sur plusieurs éléments : analyse du dossier, vérification des prérequis ; tests et entretiens ; décision d'admissibilité par la commission de sélection.

Les frais de scolarité dépendent de votre situation à l'entrée de la formation (alternance, apprenants, salariés, reconversion...). Pour vous aider, des conseillers se tiennent à votre disposition pour étudier avec vous les différentes modalités de financement dans le campus de votre choix*.

* Voir les coordonnées des campus en page 1 de la plaquette.

